

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

**1.1 Identificateur de produit**

Nom commercial : Phenol, Borvida B™ Phenol, Borvida C™ Phenol

Numéro d'Enregistrement : 01-2119471329-32-0006, 01-2119471329-32-XXXX  
REACH

Nom de la substance : phénol

No.-CE : 203-632-7

**1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Utilisation de la substance/du mélange : Matières primaires dans l'industrie chimique, Fabrication, Formulation, Distribution, Intermédiaire, Utilisation dans la production et le traitement de caoutchouc, Utilisation dans la production de polymères, Utilisation dans la transformation des polymères, Utilisation dans la production et la transformation du caoutchouc, Traitement des résines phénoliques (utilisations des résines phénoliques des utilisateurs en aval), Utilisation comme liants et agents de démolage, Utilisations dans les revêtements, Réactif de laboratoire, Utilisation dans les produits agrochimiques, Produits de traitement du cuir

**1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

Fabricant : Borealis Polymers Oy  
P.O.Box 330, FI-06101 Porvoo, Finlande  
Téléphone: +358 9 394900

Fournisseur : Borealis AG  
Trabrennstrasse 6-8, 1020 Vienne, L'Autriche  
Téléphone: +43 1 22400 0

Adresse électronique : [sds@borealisgroup.com](mailto:sds@borealisgroup.com)

**1.4 Numéro d'appel d'urgence**

+1 760 476 3962 (3E), Code d'accès: 336296

---

Borvida et Borvida C sont des marques de commerce de Borealis group.

Borealis AG | Trabrennstrasse 6-8 | 1020 Vienna | Austria  
Telephone +43 1 224 00 0 | Fax +43 1 22 400 333  
FN 269858a | CCC Commercial Court of Vienna | Website [www.borealisgroup.com](http://www.borealisgroup.com)

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

**Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Toxicité aiguë, Catégorie 3	H301: Toxique en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë, Catégorie 3	H331: Toxique par inhalation.
Toxicité aiguë, Catégorie 3	H311: Toxique par contact cutané.
Corrosion cutanée, Sous-catégorie 1B	H314: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
Mutagénicité sur les cellules germinales, Catégorie 2	H341: Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée, Catégorie 2	H373: Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique, Catégorie 2	H411: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**2.2 Éléments d'étiquetage**

**Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)**

Pictogrammes de danger :



Mention d'avertissement : Danger

Mentions de danger : H301 + H311 + H331 Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.  
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence : **Prévention:**  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.  
P281 Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

**Intervention:**

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:  
Laver abondamment à l'eau.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**YEUX:** Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
P309 + P311 EN CAS d'exposition ou de malaise: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

**Stockage:**

P405 Garder sous clef.

**Elimination:**

P501 Élimination du contenu/ contenant dans les installations locales de gestion des déchets dangereux.

**Etiquetage supplémentaire**

Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol (dans chiffons jetables) et avec beauc

**2.3 Autres dangers**

Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus.

Informations écologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

Informations toxicologiques: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

---

**RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**

**3.1 Substances**

Nom de la substance : phénol  
No.-CE : 203-632-7

**Composants**

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE	Concentration (% w/w)	Facteur M, SCL, ATE
phénol	108-95-2	> 95 - <= 100	Limite de

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

	203-632-7		concentration spécifique Skin Corr. 1B; H314 >= 3 % Skin Irrit. 2; H315 1 - < 3 % Eye Irrit. 2; H319 1 - < 3 %
--	-----------	--	--

---

**RUBRIQUE 4: Premiers secours**

**4.1 Description des premiers secours**

Conseils généraux

- : Établir un plan d'action de premier secours avant d'utiliser ce produit.  
Le secouriste doit se protéger.  
Amener la victime à l'air libre.  
Garder tranquille.  
Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.  
En cas d'inconscience, allonger en position latérale stable et appeler un médecin.  
Maintenir disponible:  
Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure et chiffons jetables dans du polyéthylène glycol au lieu de travail et véhicules.  
En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

En cas d'inhalation

- : Eloigner du lieu d'exposition.  
Se tenir chaudement, se réposer dans l'air frais.  
Donner de l'oxygène ou pratiquer la respiration artificielle si nécessaire.  
Un examen médical immédiat est requis.

En cas de contact avec la peau

- : Enlever immédiatement tout vêtement souillé.  
Laver avec du polyéthylène glycol (dans chiffons jetables) et avec beaucoup d'eau.  
Rester à laver jusqu'à l'assistance médicale arrive et peau n'est pas blanc.

En cas de contact avec les yeux

- : Continuer à rincer les yeux durant le transport à l'hôpital.  
Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 30 minutes.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

En cas d'ingestion : Rincer la bouche.  
Faire boire beaucoup d'eau.  
Ne PAS faire vomir.  
Un examen médical immédiat est requis.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Symptômes : Les symptômes d'empoisonnement:  
Vomissements  
Convulsions  
Activité cardiaque irrégulière  
Perte de conscience  
Difficultés respiratoires  
Mort.

Inhalation:  
Irritation  
Insuffisance respiratoire  
Oedème pulmonaire

Contact avec la peau:  
Problèmes de peau  
Corrosion  
Dermatite  
Nécrose  
Mort.

Ingestion:  
Irritation sévère  
effets corrosifs  
effets létaux aigus

Risques : Les symptômes peuvent être retardés.  
Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.  
Provoque de graves lésions des yeux.  
Susceptible d'induire des anomalies génétiques.  
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.  
Provoque de graves brûlures.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Traitements : Il n'y a pas d'antidote spécifique disponible.  
Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment avec du polyéthylène glycol (dans chiffons jetables) et avec beauc  
En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.  
En cas d'ingestion, irriguer l'estomac en utilisant en plus du charbon actif.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

---

**RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

**5.1 Moyens d'extinction**

Moyens d'extinction appropriés	: Poudre sèche Dioxyde de carbone (CO2) Mousse résistant à l'alcool Brouillard d'eau
Moyens d'extinction inappropriés	: Jet d'eau à grand débit

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie	: Inflammable. Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol. Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air. La combustion produit des fumées délétères et toxiques. Voir chapitre 10.
--	---

**5.3 Conseils aux pompiers**

Équipements de protection particuliers des pompiers	: Porter un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.
Information supplémentaire	: Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Prendre garde à la risque d'explosion. Pulvériser de l'eau pour refroidir les récipients / réservoirs. Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

---

**RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

**6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

- Éloigner toute source d'ignition.
- Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent.
- Ne pas respirer les vapeurs.
- Éviter de respirer les poussières.
- Evitez tout contact avec le produit.

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Phénol

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

Utiliser un équipement de protection individuelle.  
Assurer une ventilation adéquate.  
Essayer d'arrêter la fuite sans mettre en danger le personnel.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas décharger dans l'environnement.  
Éviter que le produit arrive dans les égouts.  
En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laisser le produit se solidifier et utiliser un équipement de manutention mécanique.  
Collecter dans des récipients appropriés pour élimination.  
Des masses importantes en fusion:  
Contenir et collecter le matériel répandu à l'aide d'un matériau absorbant non combustible, (p.e. sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et le mettre dans un conteneur pour l'élimination conformément aux réglementations locales / nationales (voir chapitre 13).  
Nettoyer soigneusement.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Pour l'équipement de protection individuel, voir rubrique 8.  
Considérations relatives à l'élimination, voir section 13.

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- |   |  |
|---|--|
| Conseils pour une manipulation sans danger                      | : Ne manipuler qu'à un poste équipé d'une aspiration au point d'émission ( ou d'une autre ventilation appropriée).<br>Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.<br>Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements.<br>Manipuler avec une extrême prudence.<br>Assurer une ventilation adéquate.  |
| Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion | : Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles -<br>Ne pas fumer.  |
| Mesures d'hygiène   | : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.<br>Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Nettoyer immédiatement les déversements et éliminer les déchets de manière sûre.. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Utiliser une crème de protection à haute teneur en matières grasses après le nettoyage de la peau. |

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

- Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé. Protéger du rayonnement solaire.
- Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Conserver sous clé ou dans une zone accessible uniquement aux personnes qualifiées ou autorisées. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Pour éviter l'ignition des vapeurs par la décharge d'électricité statique, toutes les parties en métal des équipements utilisés doivent être mises à la terre. S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail.
- Précautions pour le stockage en commun : Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Tenir écarté des matériaux incompatibles. Voir chapitre 10.
- Classe de stockage (Allemagne) (TRGS 510) : 6.1A, Substances combustibles, toxiques
- Pour en savoir plus sur la stabilité du stockage : Température de stockage recommandée  
15 - 25 °C (solide)  
55 - 60 °C (liquide)
- Matériel d'emballage : Matière appropriée: Acier inoxydable  
Matière non-appropriée: Aluminium, Plomb, Cuivre, Alliage de cuivre, Zinc, Acier sans revêtement intérieur, Plastiques, Produits caoutchouteux

**7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

- Utilisation(s) particulière(s) : Réservé aux utilisateurs industriels et professionnels.

---

**RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

**8.1 Paramètres de contrôle**

**Limites d'exposition professionnelle**

Composants	No.-CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle	Base
phénol	108-95-2	VLE 8 hr	2 ppm 8 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.			

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

	VLE 15 min	4 ppm 16 mg/m <sup>3</sup>	BE OEL
Information supplémentaire	La résorption de l'agent, via la peau, les muqueuses ou les yeux, constitue une partie importante de l'exposition totale. Cette résorption peut se faire tant par contact direct que par présence de l'agent dans l'air.		
	TWA	2 ppm 8 mg/m <sup>3</sup>	2009/161/EU
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif		
	STEL	4 ppm 16 mg/m <sup>3</sup>	2009/161/EU
Information supplémentaire	Identifie la possibilité d'absorption significative à travers la peau, Indicatif		

**Dose dérivée sans effet (DNEL) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Utilisation finale	Voies d'exposition	Effets potentiels sur la santé	Valeur
phénol	Travailleurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	8 mg/m <sup>3</sup>
			Aigu - effets locaux	16 mg/m <sup>3</sup>
	Travailleurs	Contact avec la peau	Long terme - effets systémiques	1,23 mg/kg bw/j
	Consommateurs	Inhalation	Long terme - effets systémiques	0,452 mg/m <sup>3</sup>
	Utilisation par les consommateurs	Dermale	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour
	Utilisation par les consommateurs	Oral(e)	Long terme - effets systémiques	0,5 mg/kg p.c./jour

**Concentration prédictive sans effet (PNEC) conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006:**

Nom de la substance	Compartiment de l'Environnement	Valeur
phénol	Eau douce	0,008 mg/l
	Eau de mer	0,001 mg/l
	Sédiment d'eau douce	0,091 mg/kg dwt
	Sédiment marin	0,009 mg/kg dwt
	Sol	0,136 mg/kg dwt
	Utilisation/rejet intermittent(e)	0,031 mg/l
	Installation de traitement des eaux résiduaires	2,1 mg/l

**8.2 Contrôles de l'exposition**

**Mesures d'ordre technique**

Minimiser l'exposition au moyen de mesures telles que des systèmes fermés, des établissements

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Phénol

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

réservés à cet usage et une ventilation aspirante générale / locale adaptée.  
S'assurer que les systèmes de sécurité du travail ou les dispositions équivalentes sont en place pour gérer les risques.

Inspecter, tester et maintenir régulièrement toutes les mesures de contrôle.

### Équipement de protection individuelle

Protection des yeux	: Porter des lunettes de protection (DIN EN 58211) et si nécessaire un écran-facial.
Protection des mains	
Matériel	: PVC épais
Délai de rupture	: > 480 min
Matériel	: Néoprène
Délai de rupture	: 140 min
Matériel	: chlorure de polyvinyle (PVC)
Délai de rupture	: 75 min
Remarques	: Les gants de protection sélectionnés doivent satisfaire aux spécifications de la Directive 2016/425 (UE) et à la norme EN 374 qui en dérive. Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le délai de rupture de la matière qui sont fournies par le fournisseur de gants. Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles que le risque de coupures, d'abrasion et le temps de contact.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié. Chaussures de sécurité selon la Norme Européenne EN 345-347. S'il y a un risque d'éclaboussures: Combinaison complète de protection contre les produits chimiques
Protection respiratoire	: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Appareil respiratoire avec filtre combiné vapeurs/particules (EN 141)
Filtre de type	: Filtre ABEK-P3
Mesures de protection	: Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. S'assurer que des systèmes de rinçage des yeux et des douches de sécurité soient situés à proximité du poste de travail. Offrir une formation spécifique aux opérateurs afin de minimiser l'exposition. Envisager le besoin d'une surveillance médicale fondée sur le risque. Identifier et mettre en œuvre des mesures correctives.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**

Conseils généraux : Ne pas décharger dans l'environnement. Éviter que le produit arrive dans les égouts. En cas de pollution de cours d'eau, lacs ou égouts, informer les autorités compétentes conformément aux dispositions locales.

---

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**

**9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

État physique	: solide solide (< 40,9 °C) liquide (> 40,9 °C)
Couleur	: incolore (liquide), blanc (solide) Changement de couleur lors de l'exposition à l'air ou à la lumière; , rose, rouge
Odeur	: âcre
Seuil olfactif	: 0,006 - 6 ppm
Point de fusion	: 40,9 °C
Point d'ébullition	: 181,9 °C (1.013 hPa)
Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité supérieure	: 9,0 % (v)
Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inférieure	: 1,3 % (v)
Point d'éclair	: 81 °C Méthode: ISO 2719
Température d'auto-inflammation	: 595 °C Méthode: DIN 51794
pH	: 4 - 5 (20 °C) Concentration: 10 g/l
Viscosité	
Viscosité, dynamique	: 3,437 mPa.s (50 °C)
Solubilité(s)	
Hydrosolubilité	: 84 g/l (20 °C)

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

87 g/l (25 °C)

complètement miscible (68 °C)

Solubilité dans d'autres solvants : Soluble dans la plupart des solvants organiques.  
Solvant: Solubilité dans les graisses

Pression de vapeur : 0,2 hPa (20 °C)

3 hPa (50 °C)

Densité : 1,07 g/cm3 (20 °C)

1,13 g/cm3 (25 °C)  
Méthode: DIN 51757

Densité de vapeur relative : 3,2 (20 °C)  
(Air = 1.0)

Taille des particules : 3 - 10 mm

Caractéristiques de la particule

**9.2 Autres informations**

Explosifs : Non explosif

Propriétés comburantes : Non comburant

Auto-inflammation : 715 °C  
1.013 hPa

Poids moléculaire : 94,11 g/mol

---

**RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

**10.1 Réactivité**

Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

**10.2 Stabilité chimique**

Peut attaquer divers plastiques, caoutchoucs et revêtements.  
hygroscopique

**10.3 Possibilité de réactions dangereuses**

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**10.4 Conditions à éviter**

Conditions à éviter

- Exposition à l'air.
- Exposition au soleil.
- Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.
- Pas de décomposition en utilisation conforme.

**10.5 Matières incompatibles**

Matières à éviter

- Oxydants
  - Aldéhydes
  - Isocyanates
  - Nitrites
  - Nitrate
  - Catalyseurs de Friedel-Crafts
  - Métaux
- Les vapeurs peuvent former des mélanges explosifs avec l'air.

**10.6 Produits de décomposition dangereux**

Le chauffage ou le feu peuvent lâcher des gazes toxiques et corrosifs.

En cas d'incendie:

Monoxyde de carbone  
Dioxyde de carbone (CO2)

---

**RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

**11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008**

**Toxicité aiguë**

Toxique par ingestion, par contact cutané ou par inhalation.

**Composants:**

**phénol:**

Toxicité aiguë par voie orale : DL50 (Rat): 340 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 401  
LDLo (Humain): 140 mg/kg

Toxicité aiguë par inhalation : CL50 (Rat): > 900 mg/m<sup>3</sup>  
Durée d'exposition: 8 h  
Atmosphère de test: poussières/brouillard  
Symptômes: Irritation des muqueuses, Insuffisance respiratoire, Troubles respiratoires  
Remarques: Toxique.  
Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

prolongée.

Toxicité aiguë par voie cutanée : DL50 (Rat): 660 mg/kg  
Méthode: OCDE ligne directrice 402

**Corrosion cutanée/irritation cutanée**

Provoque de graves brûlures.

**Composants:**

**phénol:**

Remarques : L'exposition entraîne rapidement une action fortement corrosive sur tous les tissus de l'organisme.  
Possibilité d'effets irréversibles.

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Provoque de graves lésions des yeux.

**Composants:**

**phénol:**

Espèce : Lapin  
Durée d'exposition : 72 h  
Méthode : OCDE ligne directrice 405  
Résultat : Corrosif

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

**Sensibilisation cutanée**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Sensibilisation respiratoire**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Mutagénicité sur les cellules germinales**

Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

**Composants:**

**phénol:**

Génotoxicité in vitro : Type de Test: Test de Ames  
Méthode: OCDE ligne directrice 471  
Résultat: négatif

: Type de Test: test in vitro  
Méthode: OCDE ligne directrice 487  
Résultat: positif

Génotoxicité in vivo : Type de Test: test in vivo  
Méthode: Mutagénicité: Essai du micronoyau  
Résultat: positif faible

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**Mutagénicité sur les cellules germinales- Evaluation** : Les tests in vitro ont montré des effets mutagènes, Susceptible d'induire des anomalies génétiques.

**Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:**

**phénol:**

Remarques : Les tests sur les animaux n'ont montré aucun effet cancérogène.  
IARC: (Agence Internationale pour la Recherche sur le Cancer)  
Group 3: N'est pas classé comme cancérogène pour l'Homme

**Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Composants:**

**phénol:**

Effets sur la fertilité : Remarques: Pas d'effet connu.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée**

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

**Toxicité à dose répétée**

**Composants:**

**phénol:**

Espèce : Rat  
NOAEL : 300 mg/kg, bw/d  
Voie d'application : Oral(e)  
Remarques : Effets systémiques  
Toxicité subchronique  
  
Remarques : Une exposition prolongée peut causer des effets chroniques:  
troubles du système nerveux,  
lésions hépatiques et rénales.  
Un contact répété de la peau:  
dermatite,  
troubles de la pigmentation.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**Toxicité par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

**11.2 Informations sur les autres dangers**

**Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:**

Evaluation

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**Expérience de l'exposition humaine**

**Composants:**

**phénol:**

Informations générales

: En cas d'inhalation, par contact avec la peau et par ingestion absorbé rapidement dans le corps.

**Information supplémentaire**

**Produit:**

Remarques

: Les symptômes peuvent être retardés.

---

**RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

**12.1 Toxicité**

**Produit:**

**Évaluation Ecotoxicologique**

Danger à long terme (chronique) pour le milieu aquatique

: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Composants:**

**phénol:**

Toxicité pour les poissons

: Remarques: Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 8,9 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: phénol

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques : CE50 (Ceriodaphnia dubia (puce d'eau)): 3,1 mg/l  
Durée d'exposition: 48 h  
Substance d'essai: phénol

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques : CE50 (Pseudokirchneriella subcapitata (algues vertes)): 61,1 mg/l  
Durée d'exposition: 96 h  
Substance d'essai: phénol

CE50 (Entomoneis cf punctulata (diatomées)): 76 mg/l  
Durée d'exposition: 72 h  
Substance d'essai: phénol

CE50 (Lemna minor (Petite lentille d'eau )): 61,82 mg/l  
Durée d'exposition: 7 jr  
Substance d'essai: phénol

Toxicité pour les poissons (Toxicité chronique) : NOEC: 0,077 mg/l  
Durée d'exposition: 60 jr  
Espèce: Cirrhina mrigala  
Substance d'essai: phénol

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques (Toxicité chronique) : EC10: 0,46 mg/l  
Durée d'exposition: 16 jr  
Espèce: Daphnia magna (Grande daphnie )  
Substance d'essai: phénol

Toxicité pour les plantes : CE50: 79 mg/kg  
Durée d'exposition: 14 jr  
Espèce: Lactuca sativa (laitue)  
Substance d'essai: phénol

**12.2 Persistance et dégradabilité**

**Composants:**

**phénol:**

Biodégradabilité

: boue activée  
Résultat: Facilement biodégradable.  
Biodégradation: 62 %  
Méthode: OCDE Ligne directrice 301C  
Substance d'essai: phénol

Demande Chimique en Oxygène (DCO) : 2.300 mg/g  
Substance d'essai: phénol

Photodégradation

: Substance d'essai: phénol  
Remarques: Durée de vie atmosphérique estimée:

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

14h  
Photodégradable.

**12.3 Potentiel de bioaccumulation**

**Composants:**

**phénol:**

Bioaccumulation

: Espèce: Danio rerio (poisson zèbre)  
Facteur de bioconcentration (FBC): 17,5  
Elimination: oui  
Substance d'essai: phénol  
Méthode: OCDE Ligne directrice 305E  
Remarques: Bioaccumulation inattendue.

**12.4 Mobilité dans le sol**

**Composants:**

**phénol:**

Mobilité

: Milieu: Air  
  
: Milieu: Eau  
Remarques: Le produit s'évapore lentement., Le produit est soluble dans l'eau.  
  
: Milieu: Sol  
Remarques: Mobilité élevé

**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

**Produit:**

Evaluation

: Cette substance/ce mélange ne contient aucun ingrédient considéré comme persistant, bio-accumulable et toxique (PBT), ou très persistant et très bio-accumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1% ou plus..

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

**Produit:**

Evaluation

: La substance/Le mélange ne contient pas de composants considérés comme ayant des propriétés perturbatrices du système endocrinien selon l'article 57(f) de REACH ou le règlement délégué de la Commission (UE) 2017/2100 ou le règlement de la Commission (EU) 2018/605 à des niveaux de 0,1 % ou plus.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**12.7 Autres effets néfastes**

**Produit:**

Information écologique supplémentaire

: Ne pas décharger dans l'environnement.  
Éviter que le produit arrive dans les égouts.

---

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**

**13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Produit	: Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Dans la mesure du possible le recyclage est préférable à l'élimination ou à l'incinération. Code Européen de déchets: 07 01 99 (déchets non spécifiés ailleurs (produits organiques de base))
Emballages contaminés	: Éliminer les déchets dangereux en conformité avec les réglementations locales et nationales. Réutiliser si le produit n'est pas contaminé.

---

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport**

**14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

<b>ADR</b>	: UN 2312
<b>RID</b>	: UN 2312
<b>IMDG</b>	: UN 2312

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

<b>ADR</b>	: PHÉNOL FONDU
<b>RID</b>	: PHÉNOL FONDU
<b>IMDG</b>	: PHENOL, MOLTEN

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

<b>ADR</b>	: 6.1
<b>RID</b>	: 6.1
<b>IMDG</b>	: 6.1

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**14.4 Groupe d'emballage**

**ADR**

Groupe d'emballage : II  
Code de classification : T1  
Numéro d'identification du danger : 60  
Étiquettes : 6.1  
Code de restriction en tunnels : (D/E)

**RID**

Groupe d'emballage : II  
Code de classification : T1  
Numéro d'identification du danger : 60  
Étiquettes : 6.1

**IMDG**

Groupe d'emballage : II  
Étiquettes : 6.1  
EmS Code : F-A, S-A

**14.5 Dangers pour l'environnement**

**ADR**

Dangereux pour l'environnement : oui

**RID**

Dangereux pour l'environnement : oui

**IMDG**

Polluant marin : oui

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Remarques : Other UN-Number: 1671 (PHENOL, SOLID)

La(Les) classification(s) de transport fournie(s) ici servent uniquement à des fins d'information et est(sont) basé(e)s sur les propriétés des matières non emballées, tel que décrit dans la fiche des caractéristiques de sécurité. Les classifications de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles des emballages et les variations dans les réglementations régionales ou nationales.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Type de bateau : 2  
Catégorie de pollution : Y

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

REACH - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances dangereuses et de certains mélanges et articles dangereux (Annexe XVII) : Non applicable

Seveso III: Directive 2012/18/UE du Parlement européen et du Conseil concernant la maîtrise des dangers liés aux accidents majeurs impliquant des substances dangereuses.

Catégorie		Quantité 1	Quantité 2
H2	TOXICITÉ AIGUË	50 t	200 t

E2	DANGERS POUR L'ENVIRONNEMENT	200 t	500 t
----	------------------------------	-------	-------

**Autres réglementations:**

Prenez note de la directive 92/85/CEE relative à la protection de la maternité ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

Prenez note de la directive 94/33/CE relative à la protection des jeunes au travail ou de réglementations nationales plus strictes, le cas échéant.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Une Évaluation de la Sécurité Chimique a été faite pour cette substance.

**RUBRIQUE 16: Autres informations**

**Texte complet pour autres abréviations**

2009/161/EU	: Europe. DIRECTIVE 2009/161/UE DE LA COMMISSION établissant une troisième liste de valeurs limites indicatives d'exposition professionnelle en application de la directive 98/24/CE du Conseil et portant modification de la directive 2000/39/CE de la Commission
BE OEL	: Valeurs limites d'exposition professionnelle
2009/161/EU / TWA	: Valeurs limites - huit heures
2009/161/EU / STEL	: Limite d'exposition à court terme
BE OEL / VLE 8 hr	: Valeur limite
BE OEL / VLE 15 min	: Valeur courte durée

**Information supplémentaire**

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

Conseils relatifs à la formation	: Mise à disposition d'informations, d'instructions et de mesures de formation appropriées à l'intention des opérateurs.
	Formation régulière de tous les employés impliqués dans le transport de matières dangereuses (conformément au chapitre 1.3 de l'ADR).
Autres informations	: Publiée suivant le règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe II, et à ses amendements. Les modifications par rapport à la dernière version sont mises en évidence en marge. Cette version remplace toutes les éditions précédentes.
Editeur	: Borealis, Group Product Stewardship
Sources des principales données utilisées pour l'établissement de la fiche de données de sécurité	: REACH Registration Dossier Phenol. P&D-REACH Consortium, 2023 International Chemical Safety Card, Phenol, October 2001 ( <a href="http://www.inchem.org/documents/icsc/icsc/eics0070.htm">http://www.inchem.org/documents/icsc/icsc/eics0070.htm</a> )

**Clause de non-responsabilité**

Selon les données dont nous disposons, l'information contenue dans le présent document est exacte et fiable en date de sa publication; toutefois, nous ne prenons aucune responsabilité vis-à-vis de l'exactitude et de la complétude de ces informations.

**Borealis n'assume aucune obligation de garantie en dehors de la description contenue dans le présent document. Aucune partie de ce document ne peut être considérée comme une garantie que le produit est propre à la vente ou à l'utilisation pour un objectif précis.**

**Le contrôle et les tests de nos produits restent à la responsabilité du client, afin de déterminer si les produits sont utilisables par le client pour un objectif souhaité. Le client est responsable d'utiliser, de traiter et de manipuler nos produits d'une manière appropriée, sûre et légale.**

Nous ne prenons aucune responsabilité pour l'utilisation des produits Borealis avec d'autres matériaux. Les informations présentées dans le présent document s'appliquent à nos produits uniquement dans les cas où ceux-ci ne sont utilisés avec aucun autre matériau tiers.

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

## Annexe: Scénarios d'exposition

### Table des Matières

#### Utilisations identifiées:

---

##### Utilisation: Fabrication de la substance, Fabrication

---

Groupes d'utilisateurs principaux	: <b>SU3:</b> Utilisations industrielles
Catégories de processus	: <b>PROC1:</b> Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.
Catégories de rejet dans l'environnement	: <b>ERC1:</b> Fabrication de la substance

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-1-Manufacture.pdf>

---

##### Utilisation: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges, Distribution de la substance, Formulation ou reconditionnement

---

Groupes d'utilisateurs principaux	: <b>SU3:</b> Utilisations industrielles
Catégories de processus	: <b>PROC1:</b> Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. <b>PROC3:</b> Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes <b>PROC5:</b> Mélangeage ou formulation dans des processus par lots <b>PROC6:</b> Opérations de calandrage <b>PROC7:</b> Pulvérisation dans des installations industrielles <b>PROC8a:</b> Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. <b>PROC8b:</b> Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées <b>PROC9:</b> Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

**PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage

**PROC14:** Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC2:** Formulation dans un mélange

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-2-Formulation-or-repacking.pdf>

---

**Utilisation: Utilisation en tant qu'intermédiaire, Utilisation sur sites industriels**

---

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU3:** Utilisations industrielles

Secteurs d'utilisation finale

: **SU8, SU9:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de produit chimique

: **PC0:** Autres

**PC21:** Substances chimiques de laboratoire

**PC29:** Produits pharmaceutiques

**PC30:** Produits photochimiques

**PC35:** Produits de lavage et de nettoyage

**PC39:** Cosmétiques, produits de soins personnels

Catégories de processus

: **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

**PROC3:** Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

**PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

**PROC6:** Opérations de calandrage

**PROC7:** Pulvérisation dans des installations industrielles

**PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

**PROC8b:** Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

**PROC9:** Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

**PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

**PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage

**PROC14:** Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

**PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

Catégories de rejet dans  
l'environnement

**PROC28:** Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de  
machines

**ERC6a:** Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-3-Use-at-industrial-site-Use-as-Intermediate.pdf>

---

**Utilisation: Utilisation dans la production des polymères, Utilisation sur sites industriels**

---

Groupes d'utilisateurs principaux  
Secteurs d'utilisation finale

**SU3:** Utilisations industrielles

**SU12:** Fabrication de produits en matières plastiques, y  
compris formulation et conversion

Catégorie de produit chimique  
Catégories de processus

**PC32:** Préparations et composés à base de polymères

**PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en  
processus fermé avec exposition improbable ou les processus  
mis en oeuvre dans des conditions de confinement  
équivalentes.

**PROC2:** Production chimique ou raffinerie en processus  
continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en  
processus dans des conditions de confinement équivalentes

**PROC3:** Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique  
dans des processus fermés par lots avec expositions  
contrôlées occasionnelles en conditions de confinement  
équivalentes

**PROC4:** Production chimique présentant des opportunités  
d'exposition

**PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par  
lots

**PROC6:** Opérations de calandrage

**PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange  
(chargement et déchargement) dans des installations non  
spécialisées.

**PROC8b:** Transfert de substance ou de mélange  
(chargement/déchargement) dans des installations dédiées

**PROC9:** Transfert de substance ou mélange dans de petits  
réceptacles (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

**PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

**PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage

**PROC14:** Pastillage, compression, extrusion, mise en billes,  
granulation

**PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire

**PROC28:** Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de  
machines

Catégories de rejet dans  
l'environnement

**ERC6c:** Utilisation d'un monomère dans les processus de  
polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Phénol

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-4-Use-at-industrial-site-Polymer-manufacturing.pdf>

---

### Utilisation: Utilisation dans la transformation des polymères, Utilisation sur sites industriels

---

Groupes d'utilisateurs principaux	: <b>SU3:</b> Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: <b>SU12:</b> Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion
Catégorie de produit chimique	: <b>PC32:</b> Préparations et composés à base de polymères
Catégories de processus	: <b>PROC5:</b> Mélangeage ou formulation dans des processus par lots <b>PROC6:</b> Opérations de calandrage <b>PROC8a:</b> Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. <b>PROC28:</b> Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines
Catégories de rejet dans l'environnement	: <b>ERC6c:</b> Utilisation d'un monomère dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-5-Use-at-industrial-site-Polymer-Processing.pdf>

---

### Utilisation: Utilisation dans la production et la transformation du caoutchouc, Utilisation sur sites industriels

---

Groupes d'utilisateurs principaux	: <b>SU3:</b> Utilisations industrielles
Secteurs d'utilisation finale	: <b>SU11:</b> Fabrication de produits en caoutchouc
Catégorie de produit chimique	: <b>PC0:</b> Divers
Catégories de processus	: <b>PROC1:</b> Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. <b>PROC2:</b> Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes <b>PROC3:</b> Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**PROC4:** Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

**PROC6:** Opérations de calandrage

**PROC7:** Pulvérisation dans des installations industrielles

**PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

**PROC8b:** Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

**PROC9:** Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

**PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

**PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage

**PROC14:** Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

**PROC28:** Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC6d:** Utilisation de régulateurs de procédé réactifs dans les processus de polymérisation sur un site industriel (inclusion ou non dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-6-Use-at-industrial-site-Rubber-production-and-processing.pdf>

---

**Utilisation: Traitement des résines phénoliques (utilisations des résines phénoliques des utilisateurs en aval), Utilisation sur sites industriels**

---

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU3:** Utilisations industrielles

Secteurs d'utilisation finale

: **SU8, SU12:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de produits en matières plastiques, y compris formulation et conversion

Catégorie de produit chimique

: **PC32:** Préparations et composés à base de polymères

Catégories de processus

: **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

**PROC2:** Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

**PROC3:** Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

---

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Phénol

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

**PROC4:** Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

**PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

**PROC8b:** Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

**PROC14:** Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

**PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC4:** Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-7-Use-at-industrial-site-Phenolic-Resin-processing-DU-uses-of-Phenolic-Resins-25.pdf>

## Utilisation: Utilisation comme liants et agents de démolage, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU3:** Utilisations industrielles

Catégorie de produit chimique

: **PC24:** Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage

Catégories de processus

: **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

**PROC2:** Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

**PROC3:** Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes

**PROC4:** Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

**PROC6:** Opérations de calandrage

**PROC7:** Pulvérisation dans des installations industrielles

**PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

**PROC8b:** Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

**PROC9:** Transfert de substance ou mélange dans de petits

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Phénol

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

**PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

**PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage

**PROC28:** Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

Catégories de rejet dans l'environnement : **ERC5:** Utilisation sur site industriel menant à inclusion dans ou à la surface d'un article

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-8-Use-at-industrial-site-Use-as-binder-or-release-agent.pdf>

### Utilisation: Utilisation dans les revêtements, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU3:** Utilisations industrielles

Catégorie de produit chimique

: **PC9a:** Revêtements et peintures, solvants, diluants

Catégories de processus

: **PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

**PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

**PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

**PROC13:** Traitement d'articles par trempage et versage

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC4:** Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-9-Use-at-industrial-site-Uses-in-coatings.pdf>

### Utilisation: Utilisation dans des laboratoires, Utilisation sur sites industriels

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU3:** Utilisations industrielles

Secteurs d'utilisation finale

: **SU8, SU9, SU24:** Fabrication de substances chimiques en vrac, à grande échelle (y compris les produits pétroliers), Fabrication de substances chimiques fines, Recherche scientifique et développement

Catégorie de produit chimique

: **PC1:** Adhésifs, produits d'étanchéité

**PC3:** Produits d'assainissement de l'air

**PC4:** Produits antigel et de dégivrage

**PC8:** Produits biocides

**PC9a:** Revêtements et peintures, solvants, diluants

**PC9b:** Charges, mastics, plâtre, pâte à modeler

**PC9c:** Peintures au doigt

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

- PC12:** Engrais
- PC15:** Produits de traitement de surfaces non métalliques
- PC21:** Substances chimiques de laboratoire
- PC24:** Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
- PC27:** Produits phytopharmaceutiques
- PC29:** Produits pharmaceutiques
- PC30:** Produits photochimiques
- PC31:** Produits lustrant et mélanges de cires
- PC32:** Préparations et composés à base de polymères
- PC35:** Produits de lavage et de nettoyage
- PC38:** Produits pour soudage et brasage tendre, produits de type flux
- PC39:** Cosmétiques, produits de soins personnels
- PC40:** Agents d'extraction
- PC0:** Divers

**Catégories de processus**

- : **PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.
- PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau
- PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire
- PROC19:** Activités manuelles impliquant un contact avec les mains
- PROC28:** Maintenance manuelle (nettoyage et réparation) de machines

**Catégories de rejet dans l'environnement**

- : **ERC4:** Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-10-Use-at-industrial-site-Use-in-laboratories.pdf>

---

**Utilisation: Formulation & (re)conditionnement des substances et mélanges, Produits de traitement du cuir, Utilisation sur sites industriels**

---

**Groupes d'utilisateurs principaux**

- : **SU3:** Utilisations industrielles

**Catégorie de produit chimique**

- : **PC23:** Produits de traitement du cuir

**Catégories de processus**

- : **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

**PROC2:** Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

**PROC3:** Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

équivalentes

**PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

**PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

**PROC8b:** Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC6a:** Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-11-Use-at-industrial-site-DoU-Formulation-Leather-treatment.pdf>

---

**Utilisation: Utilisation dans les produits agrochimiques, Utilisation sur sites industriels**

---

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU3:** Utilisations industrielles

Secteurs d'utilisation finale

: **SU9:** Fabrication de substances chimiques fines

Catégorie de produit chimique

: **PC12:** Engrais

**PC0:** Divers

Catégories de processus

: **PROC4:** Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

**PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

**PROC8b:** Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

**PROC9:** Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

**PROC14:** Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

**PROC15:** Utilisation en tant que réactif de laboratoire

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC6a:** Utilisation d'un intermédiaire

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-12-Use-at-industrial-site-Agrochemical-uses.pdf>

---

**Utilisation: Traitement des résines phénoliques (utilisations des résines phénoliques des utilisateurs en aval), Utilisation sur sites industriels**

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

Groupes d'utilisateurs principaux	: <b>SU3:</b> Utilisations industrielles
Catégorie de produit chimique	: <b>PC32:</b> Préparations et composés à base de polymères
Catégories de processus	: <b>PROC1:</b> Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. <b>PROC2:</b> Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes <b>PROC3:</b> Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes <b>PROC4:</b> Production chimique présentant des opportunités d'exposition <b>PROC5:</b> Mélangeage ou formulation dans des processus par lots <b>PROC8a:</b> Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. <b>PROC8b:</b> Transfert de substance ou de mélange (charge/décharge) dans des installations dédiées <b>PROC14:</b> Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation <b>PROC15:</b> Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	: <b>ERC4:</b> Utilisation d'un auxiliaire de transformation non réactif sur un site industriel (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-13-Use-at-industrial-site-Phenolic-Resin-processing-DU-uses-of-Phenolic-Resins-1.pdf>

---

**Utilisation: Utilisation dans la production des polymères, Large utilisation disperse par des travailleurs professionnels**

---

Groupes d'utilisateurs principaux	: <b>SU22:</b> Utilisations professionnelles
Catégorie de produit chimique	: <b>PC32:</b> Préparations et composés à base de polymères
Catégories de processus	: <b>PROC1:</b> Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. <b>PROC2:</b> Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes <b>PROC8a:</b> Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

spécialisées.

**PROC8b:** Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

**PROC9:** Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

**PROC14:** Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8c:** Large utilisation disperse menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-14-Widespread-use-by-professional-workers-Polymer-manufacturing.pdf>

---

**Utilisation: Utilisation dans la transformation des polymères, Large utilisation disperse par des travailleurs professionnels**

---

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU22:** Utilisations professionnelles

Catégorie de produit chimique

: **PC32:** Préparations et composés à base de polymères

Catégories de processus

: **PROC1:** Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes.

**PROC2:** Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes

**PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

**PROC8b:** Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

**PROC9:** Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8c:** Large utilisation disperse menant à inclusion dans ou à la surface d'un article (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-15-Widespread-use-by-professional-workers-Polymer-processing.pdf>

---

**Utilisation: Traitement des résines phénoliques (utilisations des résines phénoliques des utilisateurs en aval), Large utilisation disperse par des travailleurs professionnels**

---

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU22:** Utilisations professionnelles

Catégorie de produit chimique

: **PC32:** Préparations et composés à base de polymères

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

Catégories de processus	: <b>PROC1:</b> Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. <b>PROC2:</b> Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes <b>PROC3:</b> Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes <b>PROC4:</b> Production chimique présentant des opportunités d'exposition <b>PROC5:</b> Mélangeage ou formulation dans des processus par lots <b>PROC8a:</b> Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. <b>PROC8b:</b> Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées <b>PROC14:</b> Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation <b>PROC15:</b> Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	: <b>ERC8a:</b> Large utilisation dispersee d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-16-Widespread-use-by-professional-workers-Phenolic-resins-processing-DU-uses-of-phenolic-resins.pdf>

---

**Utilisation: Utilisation dans des laboratoires, Large utilisation dispersee par des travailleurs professionnels**

---

Groupes d'utilisateurs principaux	: <b>SU22:</b> Utilisations professionnelles
Catégorie de produit chimique	: <b>PC21:</b> Substances chimiques de laboratoire
Catégories de processus	: <b>PROC10:</b> Application au rouleau ou au pinceau <b>PROC15:</b> Utilisation en tant que réactif de laboratoire
Catégories de rejet dans l'environnement	: <b>ERC8a:</b> Large utilisation dispersee d'un auxiliaire de transformation non réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-17-Widespread-use-by-professional-workers-Use-in-laboratories.pdf>

---

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

---

**Utilisation: Utilisation dans les revêtements, Large utilisation disperse par des travailleurs professionnels**

---

Groupes d'utilisateurs principaux	: <b>SU22:</b> Utilisations professionnelles
Catégorie de produit chimique	: <b>PC9a:</b> Revêtements et peintures, solvants, diluants
Catégories de processus	: <b>PROC5:</b> Mélangeage ou formulation dans des processus par lots <b>PROC8a:</b> Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. <b>PROC10:</b> Application au rouleau ou au pinceau <b>PROC13:</b> Traitement d'articles par trempage et versage <b>ERC8b:</b> Large utilisation disperse d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)
Catégories de rejet dans l'environnement	

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-18-Widespread-use-by-professional-workers-Use-in-coatings.pdf>

---

**Utilisation: Utilisation dans les liants et agents de libération, Large utilisation disperse par des travailleurs professionnels**

---

Groupes d'utilisateurs principaux	: <b>SU22:</b> Utilisations professionnelles
Catégorie de produit chimique	: <b>PC24:</b> Lubrifiants, graisses et agents de décoffrage
Catégories de processus	: <b>PROC1:</b> Production ou raffinerie de produits chimiques en processus fermé avec exposition improbable ou les processus mis en oeuvre dans des conditions de confinement équivalentes. <b>PROC2:</b> Production chimique ou raffinerie en processus continu fermé avec exposition contrôlée occasionnelle ou en processus dans des conditions de confinement équivalentes <b>PROC3:</b> Fabrication ou formulation dans l'industrie chimique dans des processus fermés par lots avec expositions contrôlées occasionnelles en conditions de confinement équivalentes <b>PROC4:</b> Production chimique présentant des opportunités d'exposition <b>PROC5:</b> Mélangeage ou formulation dans des processus par lots <b>PROC6:</b> Opérations de calandrage <b>PROC8a:</b> Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées. <b>PROC8b:</b> Transfert de substance ou de mélange

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

## Phénol

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

(chargement/déchargement) dans des installations dédiées

**PROC9:** Transfert de substance ou mélange dans de petits récipients (chaîne de remplissage dédiée, y compris pesage)

**PROC10:** Application au rouleau ou au pinceau

**PROC14:** Pastillage, compression, extrusion, mise en billes, granulation

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8b:** Large utilisation disperse d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-19-Widespread-use-by-professional-workers-Use-as-binders-and-release-agents.pdf>

---

### Utilisation: Utilisation dans les produits agrochimiques, Large utilisation disperse par des travailleurs professionnels

---

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU22:** Utilisations professionnelles

Catégorie de produit chimique

: **PC12:** Engrais

**PC0:** Divers

Catégories de processus

: **PROC4:** Production chimique présentant des opportunités d'exposition

**PROC5:** Mélangeage ou formulation dans des processus par lots

**PROC8a:** Transfert d'une substance ou d'un mélange (chargement et déchargement) dans des installations non spécialisées.

**PROC8b:** Transfert de substance ou de mélange (chargement/déchargement) dans des installations dédiées

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC8b:** Large utilisation disperse d'un auxiliaire de transformation réactif (aucune inclusion dans ou à la surface d'un article, en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-20-Widespread-use-by-professional-workers-Agrochemical-uses.pdf>

---

### Utilisation: Utilisations par les consommateurs, Durée de vie utile - consommateurs

---

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU21:** Utilisations par les consommateurs

Catégories d'articles

: **AC 0:** Autres Articles

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC10a, ERC11a:** Large utilisation disperse d'articles à faibles rejets (en extérieur), Large utilisation disperse d'articles à faibles rejets (en intérieur)

**FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ**  
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006, comme amendé

**Phénol**

Version 19.1

Date de révision: 18.06.2025

Date précédente: 27.12.2023

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-21-Service-life-consumers-Paper-phenolic-circuit-board-and-phenol-resin-impregnated-paper.pdf>

---

**Utilisation: Utilisations par les consommateurs, Durée de vie utile - consommateurs**

---

Groupes d'utilisateurs principaux

: **SU21:** Utilisations par les consommateurs

Catégories d'articles

: **AC2:** Machines, appareils mécaniques, articles électriques/électroniques

Catégories de rejet dans l'environnement

: **ERC10a, ERC11a:** Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en extérieur), Large utilisation dispersive d'articles à faibles rejets (en intérieur)

Information complémentaire fournie par:

<https://www.borealisgroup.com/storage/Base-Chemicals/Phenol/Exposure-Scenarios/ES-22-Service-life-consumers-Indoor-air-exposure-from-electronic-equipment.pdf>